

LA REGION

CÔTES-DU-NORD

UNE CAMIONNETTE CAPOTE

Deux femmes sont blessées

CHERBOURG, 5 août (de notre correspondant) :

Un grave accident s'est produit rue à la fin de l'après-midi dans la cote qui mène à Omonville-la-Rogée. Une camionnette conduite par M. VùVard, négociant rue H. de Tocqueville, a fait un tête à queue puis chaviré. M. Vovard faisait le tour de la Hagué avec sa famille. Il était accompagné de sa femme, de sa belle-sœur et de la fille de celle-ci, une ehfaht de 14 ans. Dans des circonstances encore mal connues, M. Vovard freina brusquement dans la descente. Il avait plu, la route était humide et glissante ; la camionnette fit un tête à queue et se renversa dans le fossé.

Plusieurs autos survinrent dont les occupants s'empressèrent de porter secours à M. Vovard et à sa famille qui se trouvaient coincés sous le véhicule. Oh les dégages. Ni M. Vovard, ni sa femme n'étaient grièvement atteints mais leurs belle-sœur et nièce semblaient sérieusement blessées. La nièce qui fit preuve d'un rare courage, avait la main droite écrasée et une plaie très profonde au genou droit. Elle perdit son sang en abondance. Sa mère était, elle aussi, blessée à la main droite et aux doigts dont l'amputation semblait nécessaire.

Les blessées furent transportées à l'hôpital Pasteur, par M. Varin, cordonnier rue de la Paix. Les docteurs Lempérière et Guillouet furent appelés aussitôt.

Un homme d'équipe broyé entre deux wagons

AVRANCHES 5 Août (De notre correspondant particulier). Hier matin, vers 8 heures, alors qu'on procédait à la formation du train de marchandises, un numéro 4.446 devant se diriger vers Argentan, M. Péron Christophe, 26 ans, père d'un enfant de deux ans, fut entre deux rames et coincé entre deux tampons de wagons.

Il expira sur le coup, ayant une fracture de la colonne vertébrale. Ses camarades, surpris de ne pas le revoir, accoururent aussitôt et ne purent que constater le décès.

Es prévint M. le Chef de Gare de Lequel avisa la jeune femme qui habitait Le Mesnil-Drey.

La gendarmerie de La Haye-Pesnel a été livrée à une enquête ainsi que les inspecteurs et ingénieurs de la traction.

Le docteur Roquet fit les constatations nécessaires. Le Parquet a également prévenu.

Nous présentons à la famille nos bien sincères condoléances.

UNE AUTO SE JETTE CONTRE UN PLATANE

Trois blessés

MORTAIN, 5 août (de notre correspondant) :

Hier, dans l'après-midi, M. Goué Armand, chef de dépôt principal aux chemins de fer de l'Etat au Havre, accompagné de sa femme et de ses fils, venant de Saint-Hilaire, se dirigeait sur Mortain, en suivant la route nationale 177. Au lieu dit « La Croix des Sept-Cœurs », au moment d'effectuer le virage, l'automobile qui roulait à une vitesse de 40 à l'heure, vint se jeter sur un platane en bordure de la route.

Le conducteur fut blessé à la poitrine par le volant qui fut brisé dans le choc, et eut diverses coupures à la tête et au genou. De plus, il se plaignait de douleurs dans le côté. Quant aux deux autres occupants, ils en furent quittes avec la peur et quelques blessures sans gravité.

Les blessés furent conduits à l'hôtel de la Poste, à Mortain, et la voiture, qui avait tout l'avant brisé, dut être remorquée vers un garage de la ville.

ORNE

*** **un»

UN ENFANT BLESSÉ PAR L'EXPLOSION D'UNE CARTOUCHE

FLERS, 5 août (de notre correspondant) :

Le jeune Collas Robert, 14 ans, s'amusa, jeudi dernier, avec ses camarades de la colonie de vacances de Ronfeugeray à brûler des détritres, quand un éclatement subit se produisit. Une cartouche s'était trouvée mélangée par mégarde au tas d'ordures. Quelques plombs atteignirent le jeune Collas, qui fut conduit de suite à l'hôpital de Fiers, où il reçut les soins que nécessitait son état.

Hâtons-nous d'ajouter que les blessés ne présentent aucun caractère de gravité et que l'enfant a réintégré dans la soirée d'hier le toit paternel, & Saint-Georges-des-Grosseillers.

CULTIVATEURS, ÉLEVEURS, MARCHANDS

avant de conclure vos marches. Usez nos « DÉPÊCHES COMMERCIALES ET AGRICOLES » spécialement de « VILLETTE », le « FOIRES ET MARCHÉS DE LA RÉGION » et les « VALLÉES CENTRALES » de Paris.

La musique de Rostrenen, dirigée par M. Painsar, joue la Marseillaise et le cortège se forme pour se rendre au Monument aux Morts.

Après le chant du Libéra, M. Courtel, remet le drapeau à la section d'U. F. de Mellionnec.

Le cortège se forme à nouveau et la foule entoure l'estrade dressée sur la place principale du bourg.

Au premier rang, au milieu des autorités, on remarque, modestes et émus, la veuve de François Laurent et ses deux fils.

Il pleut toujours. Lecture est donnée du jugement de réhabilitation. Des discours sont ensuite prononcés par M. Le Nestour, maire de Mellionnec ; par M. Rault, conseiller d'arrondissement ; par M. Le Treis, maire de Gourin, qui parle au nom des Fédérations de l'U. F. du Finistère et du Morbihan ; par M. de Kérouartz, député, qui parle au seul titre d'ancien combattant ; par M. Courtel, président de la Fédération U. F. des Côtes-du-Nord ; par M. Plateau, délégué du Conseil d'Administration de l'Union Fédérale et défenseur de Laurent ; par M. Meunier, président du Conseil général ; et enfin par M. Rosney, préfet des Côtes-du-Nord.

Tous les orateurs, avec plus ou moins de fougue ou de modération, suivant le tempérament et la mentalité de chacun, expriment leur indignation ou leurs regrets de l'erreur terrible dont fut victime François Laurent, s'apitoyant sur le sort infiniment digne de commisération de sa veuve et de ses enfants et demandant que fût fait tout ce qui est humainement possible pour empêcher la guerre, ce fléau qui crée de telles situations.

LE BANQUET

A midi, un banquet d'environ 600 couverts fut fort bien servi.

M. le Préfet des Côtes-du-Nord, allant à sa droite Mme veuve Laurent, le président. Il était entouré de personnalités que nous avons déjà citées. Des toasts furent prononcés par M. le Maire de Mellionnec ; par M. Meunier ; par M. le Préfet, et par M. Plateau, qui tint à dire combien il était touché du beau geste de Mme Laurent qui, malgré ses très modestes ressources, n'a pas hésité à accepter un magnifique chronomètre.

Très ému, M. Plateau embrassa la brave femme, aux applaudissements de toute la salle.

Des troubles, on ne peut pas dire, lui en eut. Seuls trois jeunes gens imberbe crièrent : « Breiz Atao ».

entendant M. Courtel évoquer, à la fin de son discours, la mémoire de Briand. Us furent d'ailleurs cueillis immédiatement et dirigés sur Rostrenen dans une camionnette.

Malgré le mauvais temps, ce fut donc hier une belle journée, qui fera date dans les annales de Mellionnec.

Mais surtout une pauvre femme et deux jeunes gens, après vingt ans d'une humiliation imméritée, pouront s'élever la tête. L'honneur de leur nom est sans tache.

Henry JOUNEAUX.

A Pontivy, une auto dérape et s'écrase contre un arbre

Un mort et un blessé

PONTIVY, 5 août (de notre correspondant) :

Hier soir, vers 18 heures, M. Marcel Daniel, 32 ans, boucher, rue du Fil, à Pontivy, revenait de Cléguerec dans son auto, lorsque, non loin de son branchement, de Porrol, la voiture dérapait sur la chaussée bombée et se rendait contre un arbre, à hauteur de la potence droite avant.

Le conducteur subit un choc terrible et fut très grièvement blessé. Il fut transporté à l'hôpital de Pontivy, où il est décédé.

Dans l'auto se trouvait également Mlle Bellec, institutrice à Cléguerec, et dont les parents habitent Noyal-Pontivy. Elle fut, elle aussi, sérieusement blessée et hospitalisée.

L'auto est absolument hors d'usage. M. Daniel laisse une veuve et trois petits enfants, à qui nous offrons nos très sincères condoléances.

LOIRE-INFÉRIEURE

Le cambriolage de la bijouterie Gaucher à Guérande

La police mobile enquête

« L'Ouest-Eclair » i
La bijouterie de M. Gaucher, rue Saint-Michel

ré-niquer une nouvelle liste. U lui a été volé 35 boucles d'oreille en or, 84 bagues en or, 9 colliers en or, 10 montres-bracelets en or (pour dames), 80 montres-bracelets en or (pour hommes), un plateau de bijouterie contenant 10 bagues en or d'une valeur totale de 1.700 francs, 3 plateaux marqués Orta, des montres-bracelets et des montres de poche en quantité encore inconnue, deux carnets de timbres-poste de 50 centimes, 120 francs placés dans le tiroir du comptoir, et de nombreux bijoux qu'on est en train de retrouver.

Les marges d'espadrilles cor-M. Gaucher fera ce matin un inventaire complet de toutes ces marchandises. Il établira une liste minutée et dans maints endroits, qui sera aussitôt transmise à la police mobile.

A QUELLE HEURE LES CAMBRIOLEURS ONT-ILS OPÉRÉ ?

Des derniers renseignements recueillis, il résulte que le cambriolage de la bijouterie Gaucher a été commis en la nuit du 2 h. 30 et 3 h. 30. En effet, M. Gaucher, demeurant rue des Templiers, qui avait aperçu de sa fenêtre les maîtres voleurs, vers 1 h. 30, a indiqué que le cambriolage a eu lieu à 2 heures, soit cinquante minutes de plus. Cela nous permet d'admettre que le cambriolage a été commis entre 2 h. 30 et 3 h. 30, comme nous l'avons dit. La chose, ainsi, est plus logique. M. Gaucher a permis d'accréditer les dires de M. Gaucher, qui elle, a entendu l'auto des voleurs à 2 heures et demi exactement. Du bourg d'Herbignac à Guérande, il y a 15 kilomètres. La distance peut être franchie en auto en moins de trent minutes. Les gendarmes de Guérande cherchent à savoir la direction prise par l'automobile et ses non moins étranges occupants.

Certaines personnes croient pouvoir affirmer que les cambrioleurs ont fait un court séjour à Saint-Nazaire. Nous publions cette information sous toute réserve.

La LISTE DES BIJOUX DÉROBÉS. M. le commissaire Pacaud, de perbenance en ce dimanche 5 août, n'a pu nous donner aucun renseignement sur ce point. Quoi qu'il en soit, l'enquête, à l'heure présente, n'a pas permis de retrouver la trace des fugitifs.

Deux agents de police à motocyclette se jettent contre un mur

L'un d'eux était, hier soir,
dans le coma

NANTES, 5 août. — (De notre Rédaction.) — Hier, dans la soirée, un grave accident s'est produit à la sortie du bourg de Montbert.

Deux agents de police, MM. Norbert et Veronneau, étaient allés se promener sur la même motocyclette, dans cette localité.

Us revenaient de voir leur famille lorsqu'à un certain endroit de la route ils trouvèrent celle-ci encombrée par des automobiles. Néanmoins, ils purent passer, mais il y avait devant eux un groupe d'enfants.

Comme ils roulaient à vive allure, ils obliquèrent brusquement pour éviter ces enfants et c'est alors qu'ils allèrent se jeter contre un mur.

L'agent Norbert fut relevé grièvement blessé, à tel point qu'hier soir, après avoir été amputé d'une jambe, se trouvait encore dans le coma. L'agent Veronneau, quant à lui, était dans un état grave, mais qui ne semblait pas mortel.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

	M.	Hr	S	H
	(h.)	dm	(h.)	d.
Cherbourg	5.59	46.5	18.33	49.
Oranville	4.20	97.5	16.36	100.
St-Malo	4.2	87.5	16.36	93.
St-Brieuc	3.52	80.5	16.28	86.
Patmpol	3.44	71.5	16.20	80.
Brest	1.59	60	14.24	63.5
Lorient	1.51	36	16.33	38.5
Sables-d'Olonne.	2.16	36.61	44.2	38.5
La Rochelle	2.7	43.5	14.35	45.5
St-Nazaire....	2.16	38	14.42	40

Le 6 août : saint Sixte, le soleil se lève à 5 h. 30 et se couche à 20 h. 22. La lune se lève à 1 h. 14 et se couche à 18 h. 28.

Nouveauté lune le 10. à 9 h. 46. RENSEIGNEMENTS MILITAIRES. Recrutement, sursis d'incorporation, réforme, pensions, etc. S'adresser à M. Gaucher, Oust-Eclair, Rennes Jouxte Coubré. Bordeaux. Biarritz. Nancy 211 ii. eu umbres-post» pour U repoat%

LA FOULE DEVANT LE MONUMENT AUX MORTS